

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20140220-2014\_B156-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2014  
Date de réception préfecture : 26/02/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2014  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2014\_B156**

**OBJET : Politique de la ville - Gestion urbaine de proximité et lutte contre la précarité énergétique - Attribution d'une subvention à l'Association AVES pour le projet "devenir écocitoyen" mis en place sur le Quartier des Pins à Vitrolles**

Le 20 février 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Terres Blanches à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 février 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MAUREL CHORDI Suzanne, vice-président, Gréasque – MEI Roger, vice-président, Gardanne – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIN Jacky, vice-président, Rognes – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à ALBERT Guy – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

**Excusé(e)s :**

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GALLESSE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Bruno SANGLINE donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 20 FEVRIER 2014**

Rapporteur : Bruno SANGLINE

**Thématique : Politique de la Ville**

**Objet : Gestion Urbaine de Proximité et lutte contre la précarité énergétique - Attribution d'une subvention à l'Association AVES pour le projet « devenir écocitoyen » mis en place sur le quartier des Pins à Vitrolles**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Au titre de sa compétence Politique de la Ville, la CPA par délibération n°2012-A229 en date du 14 décembre 2012, a mis en place un principe d'aides financières aux actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les quartiers d'habitat social. L'association AVES implantée dans le quartier des Pins, à Vitrolles, œuvre dans différents domaines de la vie sociale du quartier, qui fait l'objet d'un important programme de rénovation urbaine, soutenu par la CPA.

Le projet « devenir écocitoyen » proposé par l'AVES, vise à favoriser l'accès à des conseils énergétiques de qualité et à de l'accompagnement au changement de comportement permettant de réaliser les pleins bénéfices des améliorations du bâti et de ses équipements.

Le coût global de l'action s'élève à 31 170 €, il est proposé d'accorder une subvention de 4 000 € représentant 13 % du coût global.

Ce projet est financé dans le cadre du CUCS de Vitrolles par l'ensemble des partenaires institutionnels engagés dans ce contrat (Etat, Région, Département, Commune, CAF, Offices HLM)

## Exposé des motifs :

Par délibération n°2012-A229 en date du 14 décembre 2012, la Communauté du Pays d'Aix a déclaré d'intérêt communautaire au titre de sa compétence politique de la ville et dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, la mise en place d'un principe d'aides financières aux actions de sensibilisation et d'information sur l'éco-comportement à destination des habitants des quartiers d'habitat social du territoire.

En effet, la précarité énergétique peut être renforcée par des habitudes de consommations énergétiques inefficaces. La sensibilisation et l'information sur l'éco-comportement s'inscrit dans les objectifs de Gestion Urbaine de proximité et peut :

- permettre aux résidents d'économiser efficacement l'énergie et améliorer leur confort thermique
- éviter les risques pour la santé
- économiser jusqu'à 15 % d'énergie et ainsi réduire les factures énergétiques en général
- répondre aux objectifs de lutte contre la précarité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet présenté par l'Association AVES qui s'intitule « Devenir éco-citoyen » répond à ces objectifs pour aider les locataires à acquérir une démarche éco-citoyenne par :

- la création d'un espace ressources et la mise en place de permanences hebdomadaires
- la réalisation avec les habitants d'une exposition mobile sur les thématiques économie d'énergie, éco-gestes à la portée de tous, réduction des déchets...

Le projet devrait toucher environ 250 personnes de tout âge (enfants, jeunes et adultes) habitant le quartier des Pins.

Le coût global de l'action s'élève à 31 170 €, il est proposé d'accorder une subvention de 4 000 € à l'Association AVES pour la réalisation de cette action représentant 13 % du coût global.

Ce projet est financé dans le cadre du CUCS de Vitrolles par l'ensemble des partenaires institutionnels engagés dans ce contrat (Etat, Région, Département, Commune, CAF, Offices HLM)

### Visas :

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L. 5216-5 et L. 1111-10,

VU la délibération n°2012-A229 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2012, qui a mis en place un principe d'aides financières aux actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les quartiers d'habitat social

VU l'avis de la Commission habitat et politique de la ville du 6 février 2014,

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, vous voudrez bien, Mes Chers Collègues :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 4 000 € dans le cadre de la gestion urbaine de proximité au titre de sa compétence Politique de la Ville à l' Association AVES, pour son projet « devenir éco-citoyen »,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son Représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que cette subvention sera prélevée sur la ligne budgétaire 19793-65-824 qui présente les disponibilités suffisantes,

## 3-1. Description de l'action

Remplir une fiche par action

Personne responsable de l'action :

Nom : LIZEE

Prénom : Anne-Christine

Fonction : Coordinatrice des Centres Sociaux de l'AVES

Téléphone : 04 42 89 13 20

Courriel : [avesannechristine@laposte.net](mailto:avesannechristine@laposte.net)

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé : **Devenir Eco-Citoyen**

Objectifs de l'action :

**Accompagner les habitants dans l'acquisition d'une démarche éco-citoyenne**

- Développer la permanence habitants hebdomadaire en espace ressources : lieu d'information et d'échanges sur les économies d'eau et d'énergie dans l'habitat collectif, aide à la lecture des factures énergétiques, médiation auprès des fournisseurs d'énergie, relais auprès des bailleurs, des associations de locataires et acteurs locaux.
- Réajuster le diagnostic des besoins et communiquer sur l'action existante, par le biais d'une enquête porte à porte, auprès des habitants du quartier.
- Créer avec des habitants une exposition mobile interactive, outil de sensibilisation et de démonstration propre au territoire, à destination des locataires et des acteurs locaux sur les thématiques suivantes : Economie d'énergie ; Eco-gestes à la portée de tous ; Réduction des déchets.
- Communiquer largement sur la question de la maîtrise des énergies et les éco-gestes, en partenariat avec les acteurs locaux, par la tenue de stands sur le marché 4 fois par an.
- Renforcer l'implication des bailleurs en les associant aux différentes étapes de création de l'exposition et en instituant des rencontres régulières sur l'évolution du projet et la participation habitante aux permanences.

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Différents besoins avaient été identifiés par l'association et ses partenaires sociaux, associatifs et institutionnels, lors de la mise en œuvre du projet en 2013 :

- Des problèmes d'endettement liés à des charges énergétiques très importantes ;
- La non prise en compte du tri sélectif et de la gestion des encombrants ;
- Une méconnaissance des risques courants dans le logement ;
- Un manque d'autonomie des personnes face à l'entretien courant d'un logement ;
- Un manque de connaissances des Droits et des Devoirs en qualité de locataire.

Les habitants expriment encore des besoins en matière de connaissance d'éco-gestes afin de pouvoir les appliquer au mieux dans leur quotidien. Ils sont en demande d'ateliers concrets pour comprendre et mettre en pratique les informations reçues. Pour certains, ils disent ne pas avoir le temps de trier les déchets, pas assez de place pour effectuer le tri sélectif et d'autres disent que cela ne les intéresse pas.

D'autre part, dans le cadre des projets de rénovation urbaine et de réhabilitation, d'importants travaux d'isolation réalisés principalement sur le parc locatif de Familles et Provence et de La Logirem sont accompagnés, jusqu'à fin 2013, par l'association ECOPOLENERGIE. Celle-ci est intervenue en éditant un guide pratique qui est remis aux locataires de LOGIREM, en suivant un échantillon d'habitants sur leurs consommations énergétiques et en mettant à disposition (jusqu'à fin octobre 2013), dans les locaux du

Centre Social, l'exposition interactive « dans mon quartier je consomme malin ». Durant toute l'année, des visites de l'exposition, pour des groupes ou des habitants individuels ont été organisées et animées par l'animatrice familles de l'AVES, formée à cet effet. L'exploitation de l'exposition nous a permis de vérifier l'efficacité de cet outil interactif auprès des différents publics, découvrant des idées simples à mettre en œuvre et suscitant une réflexion plus globale sur la question de notre environnement.

Aujourd'hui, les travaux de réhabilitation des logements par le bailleur social Logis Méditerranée, quartier Les Hermes, se terminent et d'autres travaux d'isolation sont en cours sur une partie du parc locatif de 13 Habitat. De même, Logis Méditerranée envisage des travaux sur le quartier du Liourat et les quartiers SUD. Hors à ce jour, nous savons qu'ECOPOLENERGIE devrait accompagner l'engagement du bailleur LOGIS MEDITERRANEE sur la Frescoule, par une formation des agents, une sensibilisation des locataires par le biais de l'exposition et un suivi d'un échantillon de foyers.

L'action de sensibilisation à la maîtrise des énergies, pour les habitants des quartiers centre, est trop récente pour atteindre pleinement ces objectifs. Il paraît donc nécessaire de l'inscrire dans la durée, d'autant que les 6 premiers mois ont permis de mobiliser 2 habitants, prêts à s'investir pour accompagner la visite de l'exposition.

Notre expérience sur 4 mois d'ouverture d'une permanence habitant quartier Les Pins (mars, avril, mai, juin), confirme le besoin des locataires d'être accompagnés dans la gestion des énergies (eau, gaz, électricité), la relation avec les fournisseurs, le décodage des factures. Le réseau partenarial développé au cours de ces derniers mois (EDF, ECOPOLENERGIE, 13 HABITAT...) a permis d'endiguer des risques d'endettement pour 9 locataires, qui grâce à la médiation mise en œuvre, ont pu trouver des solutions pour réagir et diminuer leurs charges énergétiques.

Toute entrée à la permanence pour une problématique de facture, est ensuite suivie d'une sensibilisation aux éco-gestes, par la découverte de l'exposition interactive « Dans mon quartier, je consomme malin ».

« Entre conseils utiles et informations techniques, nous découvrons des astuces simples et des gestes de bon sens qui seront autant de petits plus appelés à devenir de grands moins sur nos factures » (Parole d'habitants).

Par ailleurs une enquête en cours, menée par le Centre Social, auprès des locataires, aux Pins (7 bâtiments, soit 56 appartements visités ; 12 foyers ayant répondu au questionnaire), nous permet d'apporter des éléments complémentaires à cet état des lieux :

70% des personnes rencontrées soulèvent des problèmes liés à leur facturation énergétique ;

70% des personnes expriment avoir besoin d'une aide et d'un lieu ressource

70% des personnes seraient intéressées par des réunions d'habitants

50% des personnes sont intéressées par l'organisation de journées thématiques.

Lors de ces visites d'habitants, début septembre, une information leur est donnée sur l'existence de la permanence Habitant et son contenu. Une retombée rapide constatée est la venue à la permanence, d'une habitante, dans les 8 jours qui ont suivi.

D'autre part, ces visites nous ont permis de constater que la non maîtrise de la langue française était un handicap pour de nombreuses familles, dans la compréhension des factures. Ces rencontrés ont été l'occasion de mettre en évidence l'intérêt d'avoir un interlocuteur trilingue pour cette action, et aussi d'informer et orienter ces personnes sur les dispositifs d'apprentissage de la langue française existants sur la commune, voir sur le quartier.

• Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

Les besoins ont été recensés d'une part auprès des différents partenaires lors d'une formation réalisée sur les économies d'énergie, réunissant les acteurs locaux au cours de l'année 2012, ainsi qu'au cours d'une réunion bilan formalisée entre les bailleurs sociaux, le chargé de mission GUSP, les acteurs sociaux locaux MDS, CAF, CCAS, AVES et les Confédérations des locataires.

Les professionnels des centres sociaux, les acteurs associatifs et les bailleurs, constatent un irrespect des habitants surtout au niveau des espaces extérieurs (poubelles jetés à côté des containers ou sur les espaces verts, à certains endroits du quartier des Pins les déchets sont jetés directement par les fenêtres...). Les encombrants sont posés pour la plupart devant les containers à poubelle, les personnes ne connaissent pas la procédure à engager et les numéros de téléphone utiles dans ce cas précis.

Un recueil de paroles d'habitants proposé lors des ateliers pratiques, de visites de l'exposition, organisés par le Centre Social a permis de recenser besoins et demandes des locataires.

Les échanges avec l'association ECOPOLENERGIE, intervenant sur le territoire, auprès des locataires, mais aussi des jeunes et des enfants, confirment ces besoins.

**Description de l'action (voir également page suivante) :**

**1- Développement de la permanence habitants, espace ressource :**

Cette permanence se tient au cœur du quartier Les Pins, dans un local du Centre Social à la Menthe 20. Elle est tenue par l'animatrice familles qui reçoit les locataires pour une aide sur la lecture des factures relatives aux dépenses énergétiques. Elle intervient régulièrement en médiatrice auprès des fournisseurs d'eau, de gaz et d'électricité, oriente si nécessaire sur les partenaires sociaux ou les bailleurs. L'animatrice s'appuie sur la demande d'aide pour sensibiliser les personnes aux éco-gestes quotidiens qui peuvent leur permettre de maîtriser leurs consommations énergétiques. Ces informations sont données au travers de supports interactifs, petits jeux, vidéos, et de documentation simple et pratique diffusée aux habitants. D'autre part, compte tenu du nombre important d'insatisfactions et d'incompréhensions rencontrées auprès des locataires, vis-à-vis de leur bailleur, la permanence se propose d'être un espace relais, permettant d'une part de diffuser les plaquettes des bailleurs sur les droits et devoirs des locataires, de mettre en lien les habitants avec les associations de locataires et d'informer les bailleurs des difficultés constatées.

L'animatrice, formée et accompagnée par l'association ECOPOLENERGIE, s'appuie sur le savoir-faire de cette association pour développer ses compétences et participe au réseau des acteurs locaux.

**2- Réajustement du diagnostic et information des locataires par le biais d'une enquête de besoins :**

L'expérience de questionnaire réalisé en septembre, auprès de 20 habitants, par le biais d'un porte à porte, dans 7 bâtiments du quartier Les Pins, nous amène à envisager la réalisation de visites d'un plus grand nombre de locataires.

En effet, l'enquête auprès des familles doit permettre d'affiner et réajuster le diagnostic en termes de besoins des habitants, mais aussi de diffuser l'information qu'il existe peut-être déjà des ressources dont ils ne s'emparent pas.

Le diagnostic ainsi réalisé, fera l'objet d'une analyse, qui, partagée avec les différents acteurs locaux (bailleurs, institutions et associations), permettra à l'association de réajuster le projet afin d'être au plus près des réalités du territoire.

D'autre part, comme nous l'avons constaté lors de notre expérimentation, cette action est un excellent moyen pour communiquer sur les actions existantes, orienter et créer une première accroche avec les habitants qui découvrent des outils à leur disposition (sur 12 familles rencontrées, une seule connaissait l'existence de la permanence habitants). De nombreux habitants visités, sont demandeurs de rencontres, d'aide dans la maîtrise des énergies et souvent ne sollicitent pas les acteurs existants, car parfois désabusés face aux non-réponses de certains organismes. Une confiance est à restaurer, une information sur les rôles et missions de chacun à préciser, pour éviter les incompréhensions et insatisfactions.

**3- Création avec les habitants, d'une exposition mobile sur les éco-gestes, la réduction des consommations énergétiques et la réduction des déchets.**

Pourquoi se lancer dans la création d'une exposition avec les habitants et pour le territoire ?

L'exposition « dans mon quartier je consomme malin » installée au centre social depuis fin 2012 nous a permis de sensibiliser plus de 250 personnes, sur la maîtrise des énergies, en 1 an. D'autre part c'est un outil interactif qui a donné lieu à des échanges entre habitants, quant à l'impact d'une prise de conscience des citoyens sur l'avenir de notre environnement.

La conception d'un outil de ce type, par des habitants des quartiers ciblés, doit permettre aux populations de ces mêmes quartiers de se l'approprier et d'en partager l'exploitation. De plus, les habitants impliqués dans sa fabrication seront les plus à même pour transmettre les messages qu'elle véhiculera.

D'autre part les travaux d'amélioration de l'habitat, décidés par les bailleurs et les collectivités locales, se poursuivent sur nos quartiers, et les habitants n'ont pas toujours conscience que les bénéfices des nouveaux équipements, sont liés à l'évolution des pratiques énergétiques de chacun. Ils doivent être dans

la position d'acteurs participant à la réduction des coûts énergétiques et des déchets, s'inscrivant ainsi dans une démarche citoyenne.

#### 1- En amont de l'action avec les habitants

- Un recensement des actions d'appartements témoins ou d'expositions de ce type, notamment l'exposition réalisée par ECOPOLENERGIE est en cours. Ce travail doit permettre de entre autre de lister le contenu des messages à diffuser par ce média. Cette liste sera ensuite complétée et enrichie des points de vue des habitants participants à la mise en œuvre de l'action.

-Une rencontre avec les bailleurs présents sur le territoire est à planifier, afin de compléter l'état des lieux des installations, équipements et mode de chauffage des différents logements. Cette étape nous semble indispensable pour définir des messages pertinents, pour les locataires de ces parcs locatifs. C'est suite à l'observation des postes de consommation maîtrisables par les locataires que les messages seront retenus.

-Une identification des personnes clés dans le quartier, pouvant participer à la validation des messages et à la réalisation concrète de l'exposition sera effectuée en parallèle aux actions précédentes. Nous nous appuyerons sur les états de présence aux ateliers et visites de l'exposition lors de l'année 2012-2013, pour solliciter des habitants déjà sensibilisés à la maîtrise des énergies. Une réunion avec les acteurs locaux, permettra de déterminer les groupes qui pourraient participer à l'une ou l'autre étape de la création de l'exposition -groupes déjà pressentis (ateliers d'alphabétisation, ACTIS, ateliers informatiques, ateliers d'accompagnement à la scolarité, accueil de Loisirs... et groupes à constituer.

#### 2- La fabrication de l'exposition avec les habitants

La connaissance du public cible nous amène à proposer de jouer sur la diversité des supports et d'utiliser principalement l'image photographique, plastique et vidéo, dans la conception de l'exposition, pour limiter le recours à l'écrit.

Une charte graphique sera déterminée avec l'aide d'un professionnel de la communication (service communication de la ville ou chargé de communication à l'Union des Centres Sociaux), afin de créer des repères pour les visiteurs et permettre de faire passer le message plus facilement. Sur chaque fresque ou panneau, on pourra repérer, un titre, un cadre où figure une économie d'énergie possible, l'illustration d'un éco-geste.

L'exposition sera composée de fresques démontables et transportables facilement, de mobiliers en carton, mais aussi d'ateliers permettant des manipulations (exemple : appareils électriques usuels et utilisation de wattmètres). L'idée de l'exposition est de donner l'impression au visiteur de traverser un logement type, avec ces différentes pièces et de découvrir les éléments énergivores et les gestes au quotidien qui permettent de réduire les dépenses énergétiques et participent à une meilleure gestion des déchets. Des supports papier seront élaborés pour accompagner l'exposition et renforcer l'interactivité.

-organisation d'ateliers par thématique abordée dans l'exposition : l'eau, les éclairages, les consommations d'électricité des différents appareils, les veilles, les déchets...

Pour chaque atelier, une première phase de sensibilisation des participants sur la thématique abordée permettra de définir ensemble le message à faire passer.

Différentes techniques proposées permettront d'illustrer le message et de réaliser dans un second temps un élément de l'exposition : la photographie, le dessin, la fabrication d'objets en carton, la conception de jeux et l'activité scientifique et technique. Pour ces activités, nous ferons appel à des intervenants professionnels dans le domaine concerné comme l'association « Carton Attitude » pour la construction de meubles en carton, « Les petits débrouillards » pour la réalisation de montage électrique...

Les réalisations pratiques se feront sur plusieurs séances, de 2 à 5 en fonction de la technique utilisée et du résultat attendu.

Une impression des fresques sur des bâches légères sera envisagée, auprès d'un imprimeur.

L'exposition une fois terminée doit pouvoir être installée rapidement et facilement, cette mobilité a pour intérêt de mobiliser cet outil d'une part lors d'événements ou manifestations sur ces thématiques, en

parallèle à des campagnes de travaux dans l'habitat, mais aussi pour des campagnes de sensibilisation auprès de publics cibles, comme les collégiens, lycéens ou élèves des classes élémentaires.

#### **4- Organisation et animation d'un stand sur le marché sur les éco-gestes et la maîtrise des énergies.**

Installation, 4 fois dans l'année, sur le marché du vendredi, d'un stand attractif et interactif qui aborde les différentes thématiques liées à la gestion des énergies dans l'habitat et plus largement au développement durable.

Un partenariat sera mobilisé pour l'animation du stand ; le CCAS, le service développement durable de la ville de VITROLLES et la CPA seront sollicités ; ECOPLENERGIE sera partenaire dans la préparation et la mise à disposition d'outils d'animation. L'association « Graine de vie » participera par le biais d'une animation sur le recyclage, lors d'un stand.

Photos des ateliers et paroles d'habitants y seront exposés.

Cette action a pour objet de sensibiliser les populations aux éco-gestes, mais aussi les informer de la tenue des permanences et des actions existantes sur la commune dans le cadre du développement durable. Elle fait suite et s'appuie sur une expérimentation durant l'année 2013, de co-animation de stand avec le CCAS, sur ce même marché.

#### **5- Renforcement du partenariat avec les bailleurs sociaux**

Dès la fin de l'année 2013, un rendez-vous avec chacun des bailleurs sociaux du territoire sera l'occasion de présenter précisément le projet et de définir l'interlocuteur privilégié pour participer et suivre l'action. Cette mise en relation personnalisée facilitera la communication bailleur - Centre Social permettant ainsi des rencontres régulières pour traiter des problématiques rencontrées lors des permanences avec les habitants.

Une réunion collective co-animée par le Centre Social et le chargé de mission GUSP sera programmée début 2014, lors du lancement de l'action. Elle permettra de préciser les attendus vis-à-vis du partenariat centre social-bailleur et les modalités de participation de chacun d'entre eux dans l'action.

Dans le cadre de la création de l'exposition, un questionnaire permettant d'affiner l'état des lieux des équipements énergétiques des différents logements, sera remis à chaque bailleur pour être renseigné.

A mi-projet et en fin d'année les bailleurs et les associations de locataires seront invités pour partager un bilan intermédiaire de la permanence et une première analyse des résultats du porte à porte. Ces rencontres ont aussi pour objet de réajuster l'action si nécessaire et réfléchir à une évolution de l'action possible en réponse aux besoins ou attentes des habitants recensés.

## 3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Compte tenu des objectifs ciblés par ce projet, celui-ci relève de la thématique Habitat - Amélioration du cadre de vie-gestion urbaine de proximité de la programmation CUCS, prenant en compte les enjeux du développement durable, déclinés dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie, en direction des habitants et du jeune public. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un partenariat avec le chargé de mission GUSP de la ville de VITROLLES et le chargé de mission de la coordination du Développement Durable de la ville de VITROLLES. Ce projet s'inscrit dans les axes de l'Agenda 21 défini par la commune de VITROLLES.

**Public bénéficiaire** (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

L'ensemble des familles usagers des Centres sociaux de l'AVES ; les adultes fréquentant les ateliers d'alphabétisation animés par les associations EPFF et Baba13, les adultes participant aux ateliers ACTIS animés par l'OMI en partenariat avec l'AVES, 1 groupe d'enfants inscrits aux ateliers d'accompagnement à la scolarité, 1 groupe de jeunes inscrits à l'accueil jeunes du Centre Social Le Bartas.  
L'ensemble des familles locales des bailleurs, 13 Habitat, LOGIREM et Famille et Provence habitant le quartier Les Pins.

D'autre part lors de la tenue des stands sur le marché, un plus large public est ciblé, celui fréquentant le marché du vendredi sur la commune, qui est composé tout particulièrement des habitants des quartiers centres, situés en CUCS. Une information concernant ces stands et la permanence sera diffusée par l'intermédiaire du « ça se passe » auprès des habitants, associations et partenaires.  
Enfin les bailleurs sociaux seront sollicités et rencontrés régulièrement.

7 enfants âgés de 9 à 11 ans,

7 jeunes de 11 à 13 ans

40 adultes habitant principalement la zone d'intervention du Centre Social, pour certains bénéficiaires du RSA, participeront à l'une des étapes de la création de l'exposition.

50 adultes sont attendus à la permanence

80 personnes sensibilisées lors de chaque stand

120 foyers rencontrés lors du porte à porte.

Moyens spécifiques mis en œuvre :

**Humains :**

1 coordinatrice Familles, référente des actions collectives

1 animatrice familles

1 volontaire service civique

**Matériel :** Locaux du Centre Social Les Salyens au quartier Les Pins :

(Bureau et salle polyvalente local Menthe 20)

Matériel d'activité et de bureau, ordinateur, vidéo-projecteur, caméra, appareils photos, documentation diverse

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) - Préciser le nom du territoire concerné (s) :

Les ateliers et la permanence se dérouleront au quartier Les Pins, dans un local du Centre Social, La menthe 20.

Les stands d'animation et d'information auront lieu à La Petite Garrigue, devant le Centre Social Le Bartas, lors des marchés, le vendredi matin.

L'enquête porte à porte sera effectuée, dans l'ensemble des bâtiments des Pins, dans un premier temps, elle sera ensuite envisagée au quartier du Liourat (parc Logis Méditerranée).

Ce sont donc tout particulièrement la zone centre du CUCS de Vitrolles qui est concernée.

## 3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2014

Durée prévue (nombre de mois) :

De janvier à Décembre, soit 12 mois

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Les outils qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- L'utilisation de grilles statistiques pour la fréquentation du public ;
- La tenue d'un document comptable pour la gestion du budget ;
- Le cahier recueil des paroles d'habitants ;
- Le recensement des problématiques traitées lors des permanences ;
- Le questionnaire enquête porte à porte ;
- Les affiches et plaquettes d'information ;
- La production réalisée par les participants aux ateliers ;
- Les comptes rendus des intervenants ;
- Les bilans avec les participants ;
- Les bilans avec les partenaires.

L'évaluation portera essentiellement sur :

- Le nombre de foyers visités ;
- Le taux de fréquentation à la permanence ;
- Le nombre de personnes touchées (âge, sexe, lieu d'habitation) ;
- Le nombre et type de thématiques abordées lors des permanences ;
- Les moyens mis en œuvre : techniques, humains, matériels, coût ;
- Le nombre et le type de partenariat mobilisé ;
- L'information et la communication : plaquette d'information, affiches, diffusion, rencontres avec les partenaires sociaux ;
- Les retombées auprès du public, (paroles d'habitants) ;
- La réalisation de l'exposition.

Information complémentaire éventuelle :

L'équipe du Centre Social poursuivra son implication dans les formations et réunions organisées et animées par ECOPOLERNERGIE pour l'ensemble des acteurs locaux. Ces rencontres permettent aux acteurs de s'approprier des outils et de suivre les différentes actions proposées par les uns et les autres. Ces rencontres sont donc un espace pour communiquer avec les divers partenaires sociaux afin qu'ils soient ensuite relais auprès des publics.

**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**DÉPENSES - RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros**

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	2030M
Fournitures non stockables (eau, énergie)	30210	Produits des activités annexes	44365
Fournitures d'entretien et petit équipement	41445	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives	11475	Etat (à détailler)	D.G.F., D.D.E.S., F.O.N.A.S.E.P. 456534
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	28580	Région (s)	19060
<b>61 - Services extérieurs</b>		Département (s)	517770
Sous-traitance générale		Commune (s)	dont CCAS 442960
Locations mobilières et immobilières	104930	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	19240	Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2014	
Assurances	13616	Détail par service ... Police Municipale de la Ville	23060
Documentation	1830		
Divers	5510		
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	44318	C.A.F.	77020
Publicité, publications	5970		
Déplacements, missions et réceptions	12440	Fonds Européens	
Frais postaux et de télécommunication	20690	Emplois Aidés (ex CNASEA)	12165
Services bancaires	180	Autres (à détailler)	
Divers	95274	Secours National, Secours Populaire, A.R.S.	53200
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations	115666		
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Salaires bruts	1573775	Cotisations	2800
Charges sociales	367222	Autres (à détailler)	O.P.C.A. 22135
Autres charges de personnel	16140		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	2620	<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>	11179	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	

**TOTAL DÉPENSES : 2034280** **TOTAL RECETTES : 2034280**

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Vitrolles le 26/11/2013  
 Signature du Président

*Yvonne ROUBAUD*

Cachet de l'Association

**A.V.E.S.**  
 Quartier de la Petite Garrigue  
 BP N° 40147  
 13744 VITROLLES Cedex  
 Tél. 04 42 89 25 23

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014**

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2014
Lieu(x) de réalisation	Quartiers Pins et Liouart / VITROLLES
Contenus et objectifs de l'action	Devenir Eco-Citoyen (projet four)
Public(s) ciblé(s)	264 personnes habitant la zone CUS
Nombre de participants / exposants	-
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... e)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... e)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1550	Vente	
Prestations de services	400	Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		..... FOMIEP.....	1100
Assurances	400	Région (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Département (s)	
Honoraires	4200	Commune (s)	
Publicité	2200	<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	7260
Déplacements, missions	1000	Organismes sociaux (à détailler)	4860
<b>Charges de personnel</b>		..... C.A.F.....	4000
Salaires bruts	13900	..... O.P.C.E.P. H.L.M.....	
Autres charges de personnel	4570	Fonds Européens	
Autres frais généraux	2800	Emplois Aidés (ex CNASEA)	5100
		Autres recettes attendues (à détailler)	4850
		..... C.U.C.S.....	
		..... Fondation.....	4000
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>31170</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>31170</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	4000
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole	4000	Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>35170</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>35170</b>

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 7260€ représente ..... 20,6 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Vitrolles... Cachet de l'Association :  
Le 26/11/2013

**A.V.E.S.**  
Quartier de la Petite Garrigue  
BP N° 40147  
13744 VITROLLES Cedex  
Tél. 04 42 89 25 23

**OBJET : Politique de la ville - Gestion urbaine de proximité et lutte contre la précarité énergétique - Attribution d'une subvention à l'Association AVES pour le projet "devenir écocitoyen" mis en place sur le Quartier des Pins à Vitrolles**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



25 FEV. 2014